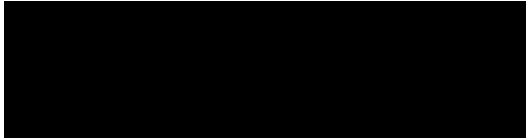


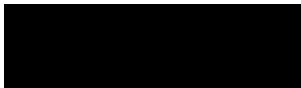


PAR COURRIEL

Québec, le 2 décembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.274

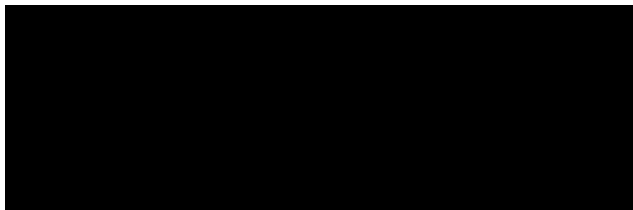


Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 3 novembre dernier visant à obtenir copies de courriels qui retracent les échanges entre la maison d'édition Fides et le ministère de la Santé et des Services sociaux durant l'année 2022 concernant l'auteur François Blais et la censure dont a été victime son roman posthume, *Le garçon aux pieds à l'envers*.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [redacted] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 2